

Cahors, le **03 OCT. 2023**

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 26 septembre 2023, vous m'avez transmis un dossier de déclaration concernant un projet de remise en état du soutènement de la RD40 en berge du ruisseau de Rigoule sur la commune de SAINT-LAURENT-LES-TOURS.

Ce dossier a été enregistré au guichet unique de la police de l'eau sous le numéro AIOT 0100031104.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, j'ai bien noté que :

- l'enrochement sera réalisé dans l'alignement du profil existant des berges ;
- la zone de travaux sera asséchée au moyen de batardeaux et une buse permettra le maintien de l'écoulement des eaux. Un filtre à paille sera installé à l'aval ;
- un tronc de Peuplier menaçant de s'effondrer sera coupé. La souche sera conservée ;
- les matériaux qui se sont accumulés en amont du passage sous la route à l'occasion du dernier épisode de crue du mois d'août seront retirés, sans modifier le profil du lit.

Au vu des éléments de votre dossier, je vous confirme que ce projet de travaux relève de la procédure de déclaration, d'après les rubriques 3.1.2.0 et 3.1.5.0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement. D'autre part, je vous informe que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Vous trouverez ci-joint le récépissé de déclaration relatif à ce projet.

Je vous demande d'informer par courrier électronique le service police de l'eau (ddt-sefe@lot.gouv.fr) de la date de démarrage des travaux au moins quinze jours à l'avance.

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration et du récépissé sont adressés à la mairie de SAINT-LAURENT-LES-TOURS pour y être affichés pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Adjoint au chef d'unité  
Police de l'eau, DPF et navigation

Stéphane BERTRANDIE

Monsieur le Président  
Département du Lot  
Service Ouvrages d'Art  
Avenue de l'Europe – Regourd – BP291  
46005 CAHORS CEDEX 9

Copie : - Service Départemental de l'OFB (sd46@ofb.gouv.fr)